



SANTÉ

Sur le terrain de la répression cette semaine, PJ et Oclad, avec le renfort de l'Agence du médicament du Gabon (AMG), ont opéré une importante saisie de produits à la qualité suspecte. Les animateurs des réseaux et commerces en cause risquent des poursuites judiciaires.

Page 8

CONDAMNATION

Trois mois de prison avec sursis assortis d'une amende de 200 millions de francs. C'est la peine à laquelle a été condamné hier par la Cour d'appel de Franceville le président du parti Les Démocrates, Guy Nzouba Ndama. Lequel dispose de cinq jours pour se pourvoir en cassation.

Page 8



A L'OFFENSIVE !

LE 12^e congrès ordinaire du Parti démocratique gabonais (PDG) s'est ouvert hier au stade de l'Amitié par une intervention de son distingué camarade président (DCP) Ali Bongo Ondimba, qui a exhorté cadres et militants, au-delà du "moment de convivialité" que représentent ces assises, au travail, à "l'audace" et à "la créativité". Une "dynamique offensive", a renchéri le secrétaire général Steeve Nzegho Dieko.

Pages 2 à 4



POUR MOI QUOI...

Ça commençait franchement à faire désordre avec l'ouverture ici et là des centres de formation en santé.

Pour encadrer tout ceci, le ministre de la Santé a annoncé, l'autre jour, aux responsables des établissements privés du secteur, l'organisation à partir de 2023 d'un concours national paramédical. Question d'apprécier la qualité de formation.

Il était temps. Et c'est bien vu sous cet angle. Ce qui permettra de séparer le bon grain de l'ivraie. Vous

vous imaginez, n'importe quel quidam se lève un matin et se proclame fondateur d'une "école" de formation dans les métiers paramédicaux. D'accord, on met l'accent sur la professionnalisation pour rompre avec l'école coloniale. Est-ce une raison pour laisser à des aventuriers, des "marabouts" et autres la formation de nos enfants? Et puis quels contenus des enseignements? Qui enseigne? On n'en sait rien. Pendant ce temps, ça continue de se créer. Et on se fait beaucoup de pognon sur le dos de parents préoccupés par l'avenir de leurs enfants. C'est vrai que l'État ne peut pas tout faire. Mais, la santé étant un secteur

très sensible, on ne peut pas, on ne doit pas la confier à des "inconnus". L'institution d'un concours national paramédical s'impose puisqu'il nous édifiera sur le niveau des apprenants, la qualité des enseignements et le sérieux de ces formations privées. Et les parents qui se saignent financièrement chaque année pour la formation de leurs enfants jugeront les performances que le Centre aura réalisées...

Ainsi, au regard des scores réalisés, ceux des Centres qui ne feraient pas l'affaire en tireront les conséquences. Et tant mieux pour tout le monde quoi

...MAKAYA